



**RAPPORT DE
GESTION ANNUEL**
EXERCICE 2013

ROBEX

www.robexgold.com

TSX-V : RBX

INFORMATIONS CORPORATIVES

INSCRIPTION BOURSIÈRE :

Bourse de croissance TSX

Symbole : RBX

SIÈGE SOCIAL

437 Grande-Allée Est, Suite 100

Québec (Québec)

Canada G1R 2J5

Tél. : (581) 741-7421

Fax : (581) 742-7241

info@robexgold.com

BUREAU AU MALI

Rue 50, porte 901 Badalabougou

B.P. 1939

Bamako, Mali, Afrique

011 223 20 23 24 80

011 223 76 41 20 21

a.kader@robexgold.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil : Georges Cohen

Vice-président du conseil : Richard R. Faucher

Administrateur : Benjamin Cohen

Administrateur : Christian Marti

Administrateur : Claude Goulet

Administrateur : Julien Cohen

Administrateur : Michel Doyon

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Georges Cohen

VÉRIFICATEURS

Deloitte S.E.N.C.R.L. /s.r.l., Québec (QC)

CONSEILLER JURIDIQUE

Gowlings, Montréal(QC)

PERSONNE QUALIFIÉE (RÈGLEMENT 43-101)

Jacques Marchand, ing. géo.

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada, Montréal (QC)

Actions émises et en circulation au 25 avril 2014 : 283 550 539

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Augustin Rousselet a.rousselet@robexgold.com

Une année transformationnelle !

Nous avons progressé énormément en peu de temps et, en tant qu'actionnaires, administrateurs, gérants et employés, nous devons célébrer ce succès et reconnaître l'engagement de nos associés au Mali qui fut essentiel à cette transformation.

MOT DU PRÉSIDENT & DIRECTEUR GÉNÉRAL

« La profonde mutation de Robex de compagnie d'exploration en un producteur d'or s'est effectuée en moins de 15 mois en dépit des difficultés rencontrées sur la scène politique au Mali et cela, grâce à l'engagement de notre équipe et de nos associés au Mali.

Non seulement nous devenons un producteur, mais nous avons accompli cette tâche à un coût en capitaux inférieur à l'industrie. Nous avons maintenant l'ambition de démontrer que nous serons également l'un des producteurs d'or ayant des coûts d'exploitation inférieurs au secteur.

Durant la période de construction, nous avons restructuré l'administration de Robex afin d'atteindre une efficacité de gestion et de contrôle comparable aux meilleures compagnies, et ceci dans le but d'assurer notre croissance et notre transformation continue vers un objectif de producteur majeur au Mali.

Les permis que nous détenons au Mali, et que nous devons préserver, deviennent désormais la source de notre croissance continue grâce aux fonds qui seront générés par le projet Nampala et qui seront largement réinvestis dans leur développement et leur transformation en opération minière.

Notre équipe de projet et nos associés au Mali demeurent les éléments transformationnels requis pour cette croissance future et j'espère qu'ils continueront de participer à cette vision que nous avons pour l'entreprise.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier sincèrement la direction et les employés de Robex pour leur engagement ainsi que nos actionnaires pour leur support. Nous sommes très optimistes quant à l'avenir de Robex et quant à la contribution de la Société au développement au Mali. »

(signé) Georges Cohen
Président Directeur General

ÉNONCES PROSPECTIFS

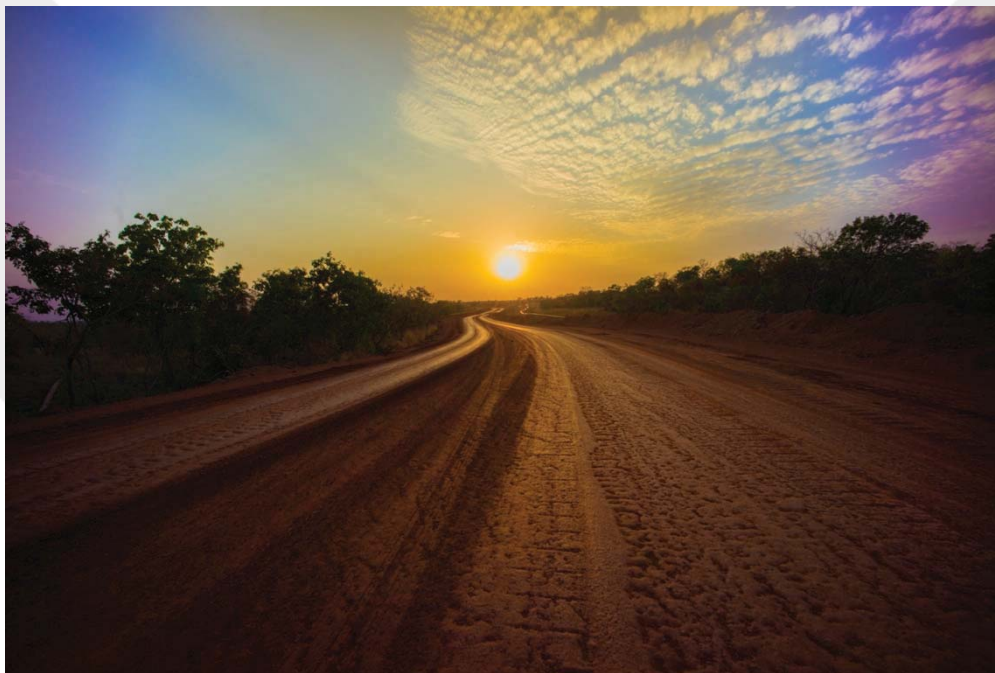
Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris l'information portant sur le rendement financier ou le rendement d'exploitation futur de la Société et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction sur le rendement de la Société dans l'avenir, constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs comportent des termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter » et « estimer », et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement assujetties aux incertitudes et aux éventualités qui touchent les entreprises, l'économie et la concurrence. Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reflétant les attentes de la direction relativement à des événements à venir. Les résultats réels peuvent être différents des résultats prévus. La direction de la Société n'assume aucune responsabilité relativement à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés prospectifs pour rendre compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf par obligation légale.

DE L'EXPLORATION VERS LA PRODUCTION...

PROFIL ET SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

Ressources Robex Inc. (« Robex » ou « la Société ») est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier dont les actions se transigent au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX) et en Allemagne à la Bourse de Francfort (Deutsche Borse AG, symbole : RB4). Robex est actuellement titulaire de sept permis d'exploration et d'un huitième conjointement avec Resolute Mining, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. Le Mali est présentement le 3^e plus important pays producteur d'or en Afrique. Deux des permis de Robex sont situés au sud du Mali (Mininko et N'Golopène) tandis que les six autres se situent à l'ouest du pays (Diangounté, Sanoula, Kolomba, Moussala, Willi-Willi et Willi-Willi Ouest). Robex travaille et s'active présentement au développement de ces permis, qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. Les priorités de Robex sont ses permis de Mininko et ses gisements de Nampala, Moussala, Willi-Willi, Willi-Willi Ouest et Diangounte ainsi que la mise en production, au cours du premier semestre 2014, de son usine de Nampala qui est présentement en construction.

CHRONOLOGIE 2013 ET 2014



RAPPEL DE L'ANNÉE 2013

Le 5 avril 2013, la société annonçait la nomination de son nouveau VP finances par intérim M. Augustin Rousselet, qui prenait effet immédiatement.

Le 19 avril 2013, la société concluait une entente de financement avec une firme privée. En 2013, Robex a reçu 1 500 000 000 FCFA de cette firme privée. Ce prêt porte intérêts au taux annuel de 10 % (toutes taxes comprises) et a une échéance de quatre ans. Le prêt est remboursable mensuellement par versements égaux à compter du 31 janvier 2014 et peut être remboursé avant échéance sans aucune pénalité.

Le 29 avril 2013, la société annonçait que sa capacité de production initiale au projet Nampala serait de 2,500 tonnes par jour (t/j) en lieu de 1,500 t/j tel que prévu initialement.

Au cours du mois de mai 2013, Robex a procédé à une réorganisation de son bureau chef avec la nomination de M. Georges Cohen au poste de PDG de la compagnie (Président directeur général).

Le 18 juin 2013, M. Georges Cohen a été nommé président du conseil d'administration de la Société et a été confirmé dans son poste de PDG de l'entreprise alors que M. Augustin Rousselet fût nommé COO (VP opérations) de la Société, en plus de continuer à occuper temporairement le poste de CFO (VP finances). Ce dernier est régulièrement impliqué dans le suivi du projet au Mali et travaille étroitement avec les différents superviseurs et avec l'entrepreneur général sur le site de Nampala.

Le 24 septembre 2013, la société annonçait des résultats sur l'extension sud de Nampala, incluant des teneurs aurifères de 1,24 g/t sur 23 mètres, 0,85 g/t sur 35 mètres et 2,6 g/t sur 20 mètres. Ces résultats ont été obtenus en utilisant une maille de 50m x 50m et comprenaient 39 sondages RC totalisant 3266 mètres.

Le 1er octobre 2013, la société annonçait des résultats sur le permis de Moussala. Des forages RC jusqu'à 18,56 g/t d'or sur 14 mètres et 2,81 g/t d'or sur 31 mètres. Des tranchées sur Moussala Sud de 49 mètres à 1,8 g/t d'or et 60 mètres à 3,92 g/t d'or. La campagne a été réalisée du 1^{er} juin au 10 juillet 2013 et totalisait 29 sondages pour une longueur de 1 498 mètres. La société prévoit procéder à une estimation de la ressource dans les prochains mois.

Le 22 octobre 2013, la société annonçait des résultats sur le permis de Willi-Willi. Une intersection de 17 m à 3,48 g/t Au en sondage carotté dans la zone Fendou. Au total, 9 sondages totalisant 1 396 mètres ont investigués 400 mètres linéaires de la section nord de la zone aurifère Fendou.

La société a émis le 21 novembre 2013 des débentures convertibles d'un montant de 11 940 000 \$CA, non garanties, venant à échéance le 20 novembre 2016. Ce montant est convertible en 79 600 000 actions ordinaires de la société, jusqu'au 20 novembre 2016, au prix de 0,15\$ par action. Les débentures portent intérêts au taux de 10% annuellement et ceux-ci sont payables en numéraires à chaque date d'anniversaire. Les intérêts ne sont pas convertibles en actions de la société, mais pourront être réglés en actions de la société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sujet à la pré-approbation de la Bourse. Dans certaines situations, la société a la possibilité de faire une offre de rachat équivalent à 105% du capital et des intérêts courus et impayés aux détenteurs avant terme.

À cette même date, la société a émis 6 666 667 actions à 0,15\$ chacune pour un montant de 1 000 000 \$CA.

ANNÉE 2014

Le 20 janvier 2014, Robex annonce une intersection de 24m à 1,11 g/t Au en sondage RC dans la zone Est de Nampala.

Le 4 mars 2014, Robex annonçait le départ de M. Jacques Trottier du Conseil d'administration et la nomination de M. Benjamin Cohen à titre de membres du conseil d'administration

Le 12 mars 2014, Robex présentait le premier calcul de la ressource présumée de la Zone Est de la fosse de Nampala : 9,7 millions de tonnes à 0.72 g/t et un taux de coupure de 0,5 g/t Au.

Le 17 mars 2014, Robex, suite à des résultats de forages datant de 2012-2013, a pu confirmer une augmentation de 41% de la ressource indiquée par rapport à la ressource présumée de la couche oxyde de la Zone Sud de Nampala.

Depuis le début du mois d'avril 2014, Robex réceptionne l'ensemble des travaux de l'usine pour un démarrage planifié dans le mois. La capacité de production cible de 2 500 t/j est confirmée.

Le lancement de la construction de l'usine de production d'or sur Mininko basée sur les réserves contenues dans le gisement de Nampala confirme les ambitions de Robex d'être un producteur d'or. L'objectif de production du premier lingot est prévu pour le premier semestre de 2014, avec une capacité de 2 500 t/j. L'augmentation anticipée de la capacité de production en phase 2 est de 4 000 t/j pour la fin 2014, et sa montée en charge vers une capacité de 6 000 t/j a été en partie anticipée et devrait avoir lieu en 2015 ou 2016.

Des renseignements supplémentaires concernant Robex peuvent être obtenus sur le site web de Sedar, au www.sedar.com dans la section des documents déposés par la Société ainsi que sur le site web de Robex au www.robexgold.com.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE



PERSPECTIVES 2014

EXPLOITATION

- Le démarrage de la production va permettre d'affiner la stratégie d'augmentation de la capacité. Les éléments clés de cette augmentation passent par l'ajout de deux cuves de CIL (permettant théoriquement une augmentation de la capacité respectivement à 4000 t/j et 6000 t/j), mais aussi par le broyeur. Celui-ci est incontournable pour traiter la portion grossière du minerai qui va être stocké. Le démarrage de l'usine va permettre à la société de qualifier avec précision la nature, les teneurs et les quantités de rejet, permettant à la société de s'autofinancer par la suite.
- Produire le premier lingot d'or à Nampala au deuxième trimestre de 2014.
- La construction de l'usine s'est terminée à la fin du premier trimestre de 2014, mais la réception des équipements a amené à réaliser certaines modifications sur place. C'est donc en avril que la société prévoit de débiter la production.
- Certains investissements qui permettront de passer à 4000 t/j et 6000 t/j sont déjà réalisés (capacité de certains gros équipements, capacité de la centrale électrique, fondation des cuves, Automatismes, etc.). Ceci permettra à la Société d'augmenter la capacité tout en limitant les arrêts d'usine.

EXPLORATION

- Un programme d'exploration intensif sera maintenu sur la propriété de Mininko (Nampala) et de Moussala ;
- Robex a réalisé une campagne de forage sur Moussala dans le but de préparer la campagne suivante dès que la trésorerie le permettra. L'ensemble des soumissions pour une campagne sur Willi-Willi a aussi été effectué ;
- Augmenter la quantité et la qualité de la ressource dans l'oxyde au sud de Mininko (Nampala) afin de hausser de façon importante la capacité future de l'usine. La fosse n'est pas fermée au Sud ni à l'Est. D'ailleurs, les forages à l'Est et les indications qui ont été communiquées (communiqués du 12 mars et du 17 mars 2014) indiquent qu'il y a une forte probabilité d'une deuxième fosse à exploiter. De plus, la zone au Sud de la fosse est d'ores et déjà considérée comme minéralisée et est en attente de tests métallurgiques.

STRATÉGIE

- Dès 2014, effectuer une campagne de forage carotté sous la zone des 90m dans la fosse actuellement travaillée sur la mine de Nampala. La présence de minerai est certaine mais il est nécessaire de qualifier avec plus de précision l'étendue des zones et leurs concentrations. Ces évaluations permettront d'estimer économiquement la rentabilité de l'exploitation de ces zones. La confirmation de cette rentabilité et d'un potentiel de réserve prouvée entrainera un ajustement du plan minier afin d'adapter la fosse pour une extraction future de ce minerai.
- Intensifier le forage sur le permis de Mininko (Nampala) afin d'augmenter les réserves.
- Le budget d'exploration pour le site de Mininko (Nampala) pour les années 2015 et suivantes est de 530 000 \$CA par an.
- Une fois la ressource dans les oxydes épuisée, viser l'exploitation des ressources incluses dans les sulfures sur Nampala ou sur le permis adjacent de Kamasso si le renouvellement du permis est confirmé.
- Valoriser via l'exploration de façon importante deux autres permis, celui de Moussala et celui de Willi-Willi, afin d'établir une ressource suffisante en vue d'une étude de faisabilité afin de procéder au développement de la production.

Dès que le gouvernement nous confirme le renouvellement ou la prolongation des droits d'explorations qui concernent Kamasso, Moussala et Willi-willi Est et Ouest, un des objectifs clés de l'année 2014, est de concentrer les efforts sur ces quatre permis afin de qualifier le potentiel d'une mine économiquement rentable sur chacun de ces sites. D'ailleurs, Des campagnes de forage ont déjà commencé, et vont être renforcées en 2014 afin de débiter de nouveaux projets en 2015.

SITUATION AU MALI

Le 25 avril 2013, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adapté la résolution 2100 visant l'autorisation et le déploiement de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (« MINUSMA ») dont l'objectif est d'appuyer les autorités de transition dans la stabilisation de la situation dans le Nord du pays. Depuis le déploiement de la MINUSMA on dénote une nette amélioration de situation au Nord du Mali et un retour graduel au calme dans tout le pays. De plus, des élections présidentielles se sont tenues le 11 août 2013, et permettront au Mali d'assurer son développement socioéconomique.

Afin d'être en mesure de prendre les meilleures décisions possibles affectant nos investissements, la société fait partie de l'association minière et maintient des contacts étroits avec le Ministère des Mines du Mali. Ces relations sont très importantes pour la société.

Le 22 avril 2014, Robex a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies. Par cette adhésion, la Société s'engage à aligner ses opérations et sa stratégie sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.



EXPLOITATION : CONSTRUCTION DE LA MINE DE NAMPALA



CONSTRUCTION DE LA MINE DE NAMPALA

- La guérite d'entrée de l'usine est complétée et le site est entièrement clôturé. Le site est sécurisé en permanence par des équipes de gardiens. Avec le démarrage de la production, la société a mandaté un expert en sécurité de site de production en secteur hostile, ses préconisations vont être analysées pour être intégré graduellement dans notre dispositif global de protection.
- La construction de la base de vie est terminée. Une première extension (9 chambres supplémentaires) a été achevée, et 9 autres seront achevées à la fin avril 2014. Les lieux sont donc complètement opérationnels et munis d'équipements de cuisine et sanitaires appropriés.
- L'aménagement du parc à résidus est complété concernant les travaux de terre (y compris l'installation de spigotage). Le parc à résidus est opérationnel pour la phase 1 de production, soit pour 2 500 t/j. Les extensions pour la phase 2 (4 000 t/j) sont en cours de construction.
- Le réseau de tuyaux HDPE pour le transport de l'eau fraîche, l'eau de procédé et de rejets est opérationnel.
- Les opérations dans la fosse ont débuté. Le décapage a dégagé la première zone minéralisée, et celui-ci est toujours en cours pour rendre l'ensemble du minerai accessible avant la saison des pluies. La halde à stérile ainsi que le Rompad sont entièrement construits. La réserve en haut du Rompad est de 40 000 tonnes de minerai. L'estimation de l'étendu de la réserve au moment du démarrage est de 50 000 tonnes. Le bloc modèle est actuellement représentatif. Le ratio de découverte pour le mois d'avril est de 8 pour 1 (8 tonnes de stérile pour 1 tonne de minerai). La prévision de mai est de 4 pour 1. En juin, ce ratio devrait atteindre sa valeur cible (entre 2 et 2,5 pour 1). Du fait de la sélectivité, ce ratio est supérieur à celui de l'étude de faisabilité (0,6), mais il est compensé par une teneur moyenne de 0,87 g/t dans notre modèle. Cette teneur est confirmée par les premières extractions.
- Les câbles à haute tension sont installés et certaines lignes sont actuellement sous tension. La réception de la fin des lignes hautes tensions est prévue d'ici la fin du mois d'avril 2014.

- L'ingénierie civile de l'usine est terminée : le Rompad, les fondations, le transporteur à tablier, le débourbeur, les filtres à charbons et les cuves.
- La « gold room » est en fin de montage: la réception se fera avant la fin du mois de mai 2014.
- Le laboratoire est opérationnel. Nous attendons des équipements de sécurité complémentaires pour passer en production réelle. Par contre la stabilité et la performance des équipements ont été testées et éprouvées.
- L'ensemble des achats et l'installation des équipements sont terminés. Les réceptions sont en cours. La mise en production est prévue avant le 28 avril 2014.

COÛTS DE CONSTRUCTION

Les coûts complets de construction, incluant l'ingénierie, la construction de l'usine, le parc à rejets, la centrale, le système d'alimentation en eau, la base de vie, le laboratoire, les véhicules, la machinerie ainsi que les systèmes informatiques ont été évalués à un montant de 29,7 millions de dollars CA. Du fait du financement obtenu via l'émission de la débenture convertible, un certain nombre d'investissements complémentaires ont été engagé plus tôt pour devancer la phase 2, qui est de 4 000 t/j. En effet, la réalisation de cette phase a été annoncée pour 2014.

La société a identifié les éléments nécessaires à cette deuxième phase :

- Les dalles des deux cuves CIL complémentaires ont été coulées
- Deux groupes électrogènes ont déjà été achetés
- Le parc à résidu : la deuxième cellule est entamée afin de garder une marge de manœuvre pour la saison des pluies
- La construction de la piste d'avion a débuté
- Un nouvel « Apron Feeder » a été commandé
- 18 logements supplémentaires ont été commandés

Taux de change CAD/FCFA

L'évolution en défaveur du taux de change du Dollar Canadien par rapport au Francs CFA (qui est indexé sur l'Euro), a résulté en une diminution du pouvoir d'achat de la société de 1,5 M \$CA.

En contrepartie, la société a revu à la hausse ses projections de revenus futurs exprimés en dollars Canadiens, parce que l'or se transige en Livres sterling, qui s'est apprécié de plus de 10% depuis le 1^{er} janvier 2013 par rapport au dollar Canadien.

Le prix de revient estimé de production de l'once d'or

Tel que mentionné à l'assemblée générale des actionnaires tenue le 18 juin 2013, la stratégie et l'avantage concurrentiel de Robex reposent sur la volonté et la capacité de produire une once d'or à faible coût, malgré la faible teneur du minerai.

Actuellement, les calculs basés sur des estimations démontrent qu'une fois la capacité de 6 000 t/j atteinte, Nampala devrait produire une once d'or à un coût complet inférieur à 800 \$CA. Il convient de noter que ce prix est calculé en dollar Canadien. Compte tenu du fait que les opérations ont lieu au Mali, en francs CFA (XOF) et que l'évaluation initiale était basée sur un taux de change moyen de 500 XOF/CAD, versus un taux de 435,89 XOF/CAD au 1^{er} trimestre 2014, une augmentation du coût de production à l'once de 13% a été calculée. Cependant, les revenus de vente de l'or suivront la même courbe. Donc, au final, les profits nets provenant de l'exploitation de la mine seront impactés positivement.



REVUE DES ACTIFS MINIERS DU MALI



PERMIS DE MOUSSALA

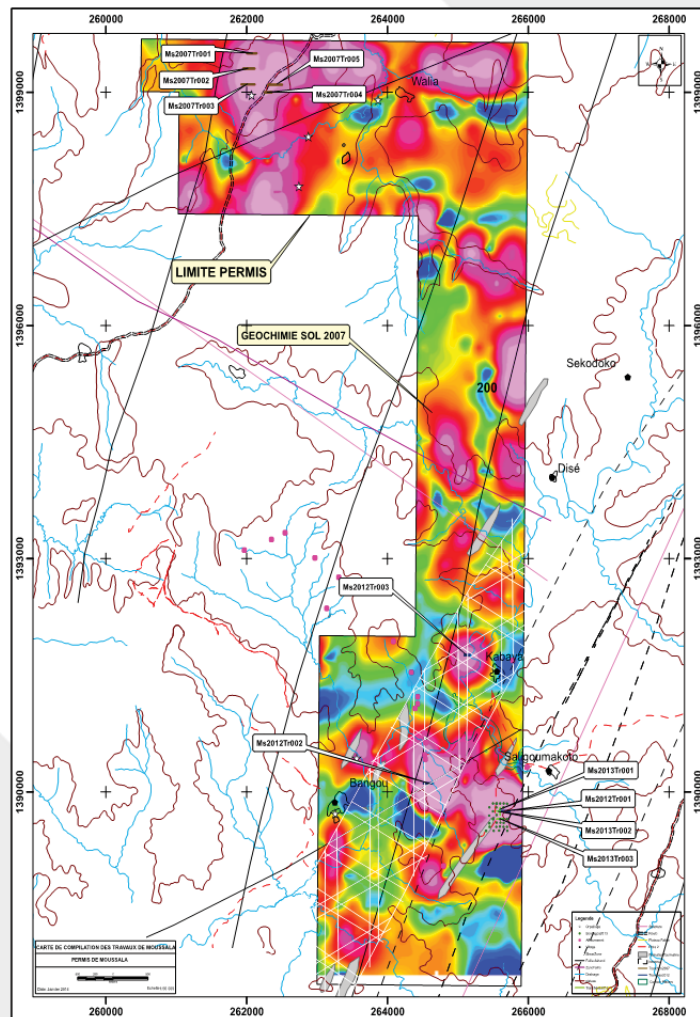
Le projet comprend un permis couvrant 33,9 km². Robex détient 100% du permis. Il est localisé à environs 10km au sud du village de Dabia duquel il est accessible par piste.

Géologiquement il se situe dans le secteur sud-est de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur ou l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise respectivement à 18km au nord et à 23km à l'est des gites aurifères de Siribaya et de Fekola.

La région du permis est explorée en détail depuis les années 90, des travaux de géochimie de sol ont révélé plusieurs secteurs cible pour l'exploration aurifère. Environ 0,2 M \$CA a été dépensé par les intervenants. Depuis 2007 Robex a dépensé environs 1 M \$CA en travaux de géologie, géochimie de sol, puits, tranchée et de sondages.

Les travaux de géochimie de sol on définies trois secteur aurifère soit ; les secteurs de Saligoumakoto (Moussala sud), Disé (Moussala Centre) et Walia (Moussala Nord).

A Moussala Sud, l'anomalie géochimique couvre 4 km². La tranchée 1, effectuées en 2012 y rapporte une teneur de 0,64 g/t sur 66 mètres, incluant 1,16 g/t sur 4 mètres et 0,85 g/t sur 18 mètres. En 2013, 3 tranchées vérifient l'intersection de 2012 et étendent la zone minéralisée qui culmine dans la tranchée 3 avec une intersection de 3,92 g/t Au sur 60m. La même année 28 sondages RC, totalisant 1495m et atteignant une profondeur de 50m, couvrent une zone de 300m par 400m autour des tranchées. Ils y définissent une zone minéralisée, en saprolite, ayant 100m de largeur, 350m latéralement et jusqu'à 50m de profondeur. La meilleure intersection est



de 18,56 g/t Au sur 14m. La zone demeure ouverte en profondeur et latéralement. Un programme de sondage RC de 60 sondages totalisant 3 742 m vient d'être réalisé. Les échantillons sont en cours d'analyse.

Table des meilleures intersections

No	De m	À m	Intervalle m	Au g/t
Ms2012tr001	0	66	66	0,64
Ms2013tr001	0	50	50	1,81
Ms2013tr002	0	105	105	0,71
Ms2013tr003	0	60	60	3,92
Ms2013ac02bis	0	31	31	2,81
Ms2013ac03	0	22	22	1,35
Ms2013ac06	0	13	13	0,80
Ms2013ac07	0	10	10	1,18
Ms2013ac10	1	14	13	0,97
Ms2013ac13	3	31	28	1,26
Ms2013ac14	1	15	14	0,81
Ms2013ac14	54	56	2	1,16
Ms2013ac16	27	41	14	18,56
Ms2013ac17	1	18	17	0,95
Ms2013ac23	12	13	1	5,14
Ms2013ac25	14	15	1	1,03
Ms2013ac25	65	69	4	0,71

À Moussala Nord, l'anomalie géochimique est large de 660m et orientée nord-sud. Des travaux d'orpaillage y sont rapportés. En 2007, la cartographie géologique et l'ouverture de 5 tranchées, relèvent un enracinement de l'anomalie et des teneurs atteignant 3,3 g/t Au sur 2m.

Table des meilleures intersections

No	De m	À m	Intervalle m	Au g/t
Mo2007tr001	38	40	2	1,47
Mo2007tr001	78	80	2	3,30
Mo2007tr002	104	106	2	1,01
Mo2007tr005	108	110	2	0,66
Mo2007tr005	146	148	2	0,49

À Moussala Centre, l'anomalie géochimique n'a jamais été testée, mais des travaux d'orpaillage et des travaux d'exploration sont présentement effectués dans ce secteur sur le permis voisin.

Robex considère ce projet comme prioritaire et compte effectuer dans son exploration future des levées géophysique sur l'ensemble du projet, de même que des campagnes de forage RC et carottés ciblant principalement la zone Moussala Sud mais aussi les zones d'anomalies du centre et du nord.

PERMIS DE WILLI-WILLI

Le projet comprend 2 permis d'exploration soit Willi-Willi Est et Willi-Willi Ouest, couvrant respectivement 27,5 et 38,5 km². Robex détient 95% des permis et un NSR de 2% est redevable. Il est localisé à environ 35km au SSE du village de Dabia duquel il est accessible par pistes.

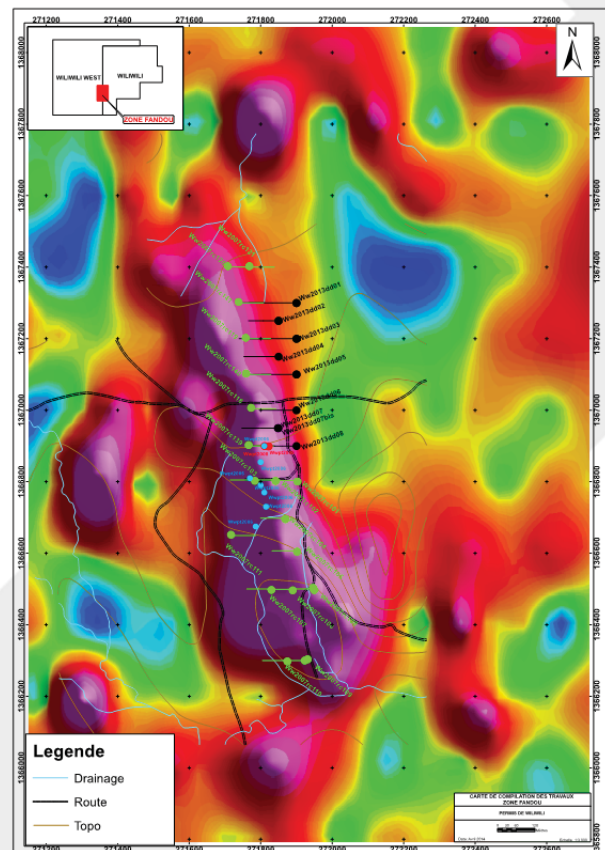
Géologiquement il se situe dans le secteur sud-est de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur ou l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise à 5km à l'est du gîte aurifère de Siribaya.

La région du permis est explorée en détail depuis la fin des années 80, des travaux de géochimie de sol ont révélé plusieurs secteurs cible pour l'exploration aurifère. Environ 0,5 M \$CA a été dépensé par les intervenants. Depuis 2005 Robex a dépensé environs 2 M \$CA en travaux de géologie, géochimie de sol, géophysique, puits, tranchée et de sondages.

Ces travaux alliés aux prospections d'orpailleurs ont permis de mettre en évidence plusieurs zones aurifères dont Fandou1 à 4, Falan, Karakaraba, Willi-Willi 2 et 3, Kourouma et Moussala 1 à 3 et Nadjinidjoura.

La zone aurifère Fandou 2 est située dans la partie centrale du projet. Elle est caractérisée par une forte anomalie géochimique aurifère de 2,8km par 600m de largeur. Au centre de cette anomalie, dans sa partie nord, l'échantillonnage de puits avait révélé de fortes teneurs en or, ce qui a mené à la réalisation d'une campagne de forages RC en 2007.

Ces forages définissent clairement une zone minéralisée orientée nord qui s'étend sur plus de 1 km. Au niveau du sondage Ww2007rc119, une teneur de 4,20 g/t Au sur 22m a été recoupée à 100m de profondeur. En 2013 une campagne de 8 sondages carottés couvre le secteur nord de la zone et confirme les résultats antérieurs, le sondage WW2013dd08, implanté pour vérifier l'intersection du



Ww2007rc119, rapporte une teneur de 3,48 g/t sur 17m (13m en épaisseur vraie) à 100m de profondeur. La zone se présente comme un ensemble de filons de quartz dans une brèche graphitique occupant la zone de contact d'un granite porphyrique avec un grauwacke.

Table des meilleures intersections

(L'épaisseur vraie est estimée à un peu plus que 2/3 de l'épaisseur rapportée, la teneur de coupure est de 1 g/t).

No	De m	À m	Intervalle m	Au g/t
Ww2006pt01	0	2	2	1,93
Ww2006pt02	0	3	3	1,30
Ww2006pt02	10	11	1	1,22
Ww2006pt03	0	9	9	3,29
Ww2006pt04	1	10	9	5,89
Ww2006pt07	2	7	5	2,66
Ww2006pt10	1	10	9	3,29
Ww2006pt11	3	6	2	2,44
Ww2007rc101	29	30	1	1,24
Ww2007rc101	45	46	1	3,70
Ww2007rc101	76	81	5	1,36
Ww2007rc101	98	101	3	1,30
Ww2007rc102	12	14	2	3,68
Ww2007rc102	57	62	6	3,19
Ww2007rc102	70	74	4	4,44
Ww2007rc102	90	93	3	4,88
Ww2007rc103	22	30	8	1,08
Ww2007rc104	91	95	4	2,25
Ww2007rc105	25	32	7	1,31
Ww2007rc105	45	46	1	1,78
Ww2007rc106	69	71	2	1,58
Ww2007rc108	93	94	1	1,32
Ww2007rc110	59	62	3	1,18
Ww2007rc118	39	44	5	4,44
Ww2007rc119	23	30	7	2,37
Ww2007rc119	36	39	3	1,90
Ww2007rc119	54	56	2	2,75
Ww2007rc139	92	114	22	4,20
Ww2007rc140	78	82	4	1,60
Ww2007rc141	98	99	1	3,04
Ww2008pt21	0	4	4	12,65
Ww2008pt22	5	6	1	1,83

No	De m	À m	Intervalle m	Au g/t
Ww2013dd01	124,6	125,6	1	1,35
Ww2013dd03	130	131	1	2,26
Ww2013dd03	143	144	1	1,37
Ww2013dd03	155	156	1	1,72
Ww2013dd03	172	176	4	2,79
Ww2013dd04	86	87	1	1,21
Ww2013dd05	3	4	1	2,18
Ww2013dd07	27	28	1	1,01
Ww2013dd07bis	49	50	1	1,29
Ww2013dd08	48	49	1	12,15
Ww2013dd08	97	114	17	3,48

Les autres zones sont aussi caractérisées par des anomalies géochimiques et sont activement orpaillées. Elles comportent des filons de quartz aurifères orienté au nord et à l'est. Les sondages RC de 2010 sur la zone de Falan n'ont pas rencontré le filon, celui-ci étant parallèle aux sondages.

Robex considère ce projet comme prioritaire et compte effectuer pour son exploration future une campagne de forage carottés ciblant chacune des zones aurifères et de vérifier la zone Fandou 2 dans son extension sud de même qu'en profondeur.

PERMIS DE DIANGOUNTÉ

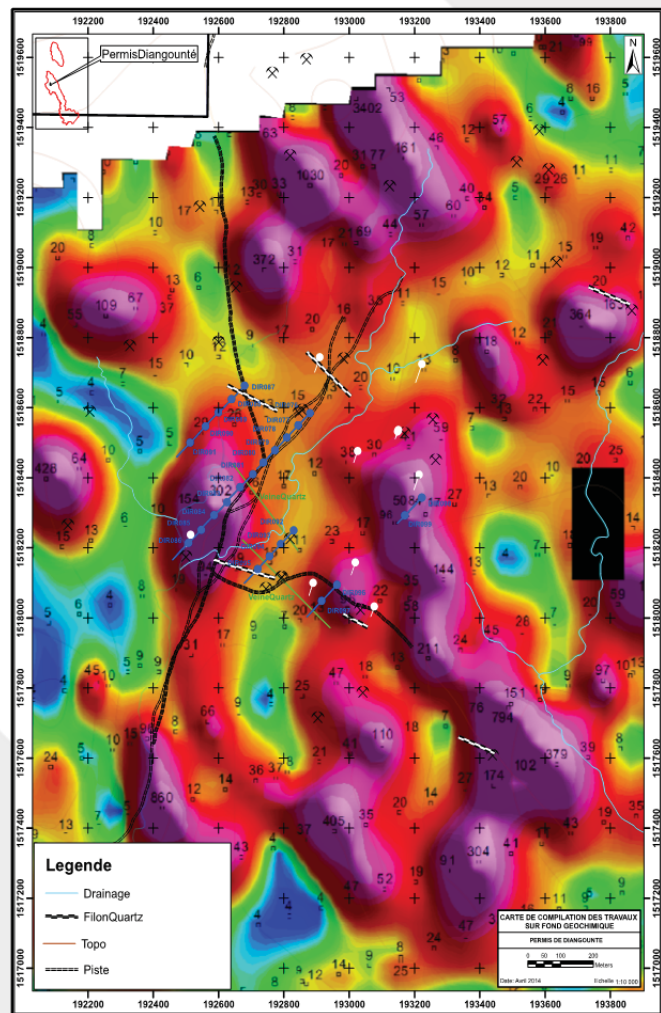
Le projet comprend le permis Diangounté qui couvre 52,14km². Robex détient 85% du permis. Il est localisé à environs 90km au SSO de la ville de Kaye et à 28km au SSO du village de Sadiola duquel il est accessible par pistes.

Géologiquement il se situe dans le secteur nord de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur ou l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise à 28km SSO du gîte aurifère de Sadiola.

La région du permis est explorée en détail depuis les années 90, les travaux de géochimie de sol, géophysique, puits et sondages ont révélé plusieurs cibles aurifères. Environ 1 M \$CA a été dépensé par le passé, et Robex a investi 1 M \$CA depuis 2005.

Ce projet englobe l'anomalie géochimique aurifère régionale de La Corne (Klöckner-1989). Cette anomalie régionale est semblable à celles ayant mené, entre autres, à la découverte du gisement Sadiola. Subséquemment, les travaux détaillés de géochimie ont permis d'y définir une anomalie circulaire couvrant 8 km².

Le secteur de La Corne est un secteur d'orpaillage intensif ciblant le gîte d'or alluvionnaire du Placer La Corne. En mai 2006, une série de 24 forages en circulation inversée totalisant 2 079 mètres, distribués sur quatre sections espacées de 200 mètres, y est réalisé. Quelques intersections de plus d'un gramme par tonne sont recoupées culminant à 76,3 g/t sur 4m dans le sondage DG2007rc097. Toujours dans ce secteur, une reconnaissance géologique en 2011, relève six filons de quartz



minéralisés non répertoriés et exploités par les orpailleurs. En 2012, une campagne de 9 forages est effectuée, cependant suite aux difficultés techniques les cibles ne furent pas atteintes. La minéralisation aurifère est apparemment associée à des filons de quartz subverticaux encaissés dans des roches métamorphiques siliceuses près d'intrusifs granitiques.

Table des meilleures intersections

Sondage	De m	A m	Intervalle m	Au g/t
Dg2006rc081	51	53	2	3,80
Dg2006rc092	52	54	2	1,83
Dg2006rc092	76	78	2	5,19
Dg2006rc093	79	80	1	3,79
Dg2006rc094	75	76	2	1,18
Dg2006rc094	86	87	1	12,04
Dg2006rc095	42	43	2	1,79
Dg2006rc097	32	32	4	76,29
Dg2006rc097	84	87	3	1,12
Dg2006rc098	37	38	1	1,92

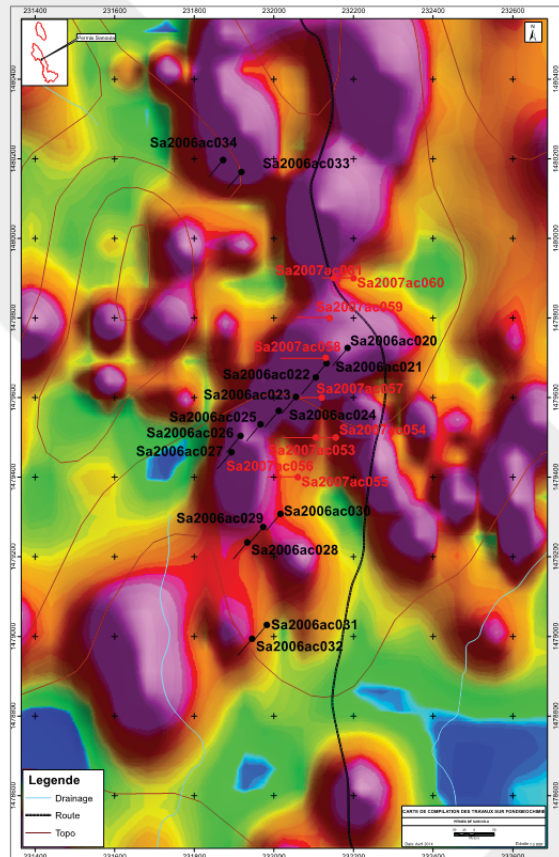
Robex compte réaliser des travaux de sondages carottés sur le secteur de La Corne au cours de la prochaine campagne d'exploration.

PERMIS DE SANOULA

Le projet comprend le permis d'exploration Sanoula couvrant 31,5 km². Robex détient 100% des permis et un NSR de 1% est redevable.

Il est localisé à environ 58km au NNW du village de Kenieba et à 120km au Sud de la ville de Kaye, desquels il est accessible par pistes.

Géologiquement il se situe dans le secteur centre de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur ou l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise sur l'Accident Sénégal-Malien (ASM), qui marque la limite entre la formation de Kofi à l'Est et la Formation de Kéniébandi à l'Ouest et est situé entre les gîtes de Sadiola, à 56km au NNO et Loulo à 26km au SSE.



Plan de localisation des sondages de Sanoula sur fond géochimique

La région du permis est explorée en détail depuis 2000, les travaux de géochimie de sol, de géophysique, de géologie et de sondage ont révélé une zone linéaire minéralisée en or. Environ 1 M CAD a été dépensé de par le passé et Robex a dépensé 0,1 M CAD depuis 2005.

La zone est forée en 2006 et 2007 suite à la découverte d'une anomalie géochimique liée à une anomalie de résistivité. Un total de 966 mètres est foré, la minéralisation recoupée est contenue dans une formation sédimentaire à tourmaline très déformée. L'or se retrouve essentiellement dans des filons de quartz pyritisés fortement inclinés et dans un encaissant à tourmaline modérément silicifié. Ce type de minéralisation caractérise le gîte aurifère de Loulo.

Table des meilleures intersections

Forage	De m	A m	Intervalle m	Au g/t
Sa2006rc21	75	79	4	2,08
Sa2006rc22	27	31	4	1,13
Sa2006rc29	21	36	15	2,31
Sa2006rc30	72	75	3	1,76
Sa2007rc59	15	18	3	5,97
Sa2007rc 60	82	84	2	1,48
Sa2007rc 61	51	42	9	2,80

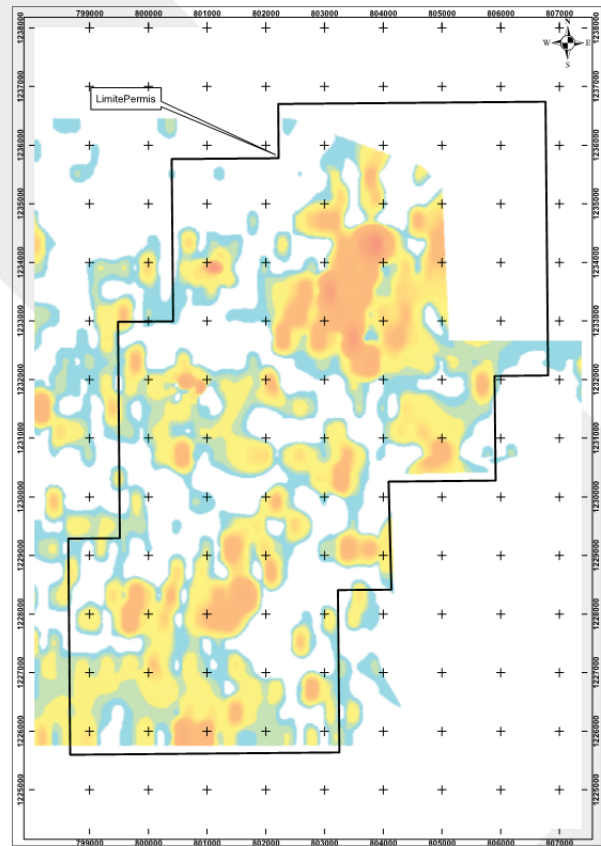
Des sondages carottés sont prévus au cours de la prochaine campagne d'exploration.

PERMIS DE MININKO

Le projet comprend le permis d'exploration Mininko couvrant 62km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable.

Il est localisé à environs 57km à l'OSO de la ville de Sikasso et à 21km au Sud du village de Niéna, duquel il est accessible via la piste de la mine Nampala.

Géologiquement il se situe dans la fenêtre Mali Sud appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur ou l'on retrouve les gisements aurifères de Syama, de Morilla et de Nampala. Le projet englobe le permis d'exploitation du gîte Nampala, il se localise à 35km au NNE du gîte Syama et à 92km au sud ouest du gîte Morilla.



Plan des anomalies géochimique sur Mininko

La région du permis est explorée en détail depuis 1980 et des travaux de géochimie de sol, de géologie, de géophysique et de sondage ont révélé des secteurs potentiels pour l'exploration. Environ 10 M CAD a été dépensé de par le passé et Robex a dépensé 6M CAD depuis 2005.

Les travaux ont délimités plusieurs cibles aurifères dont une est devenu le gîte Nampala. Les autres cibles sont présentement sous-évaluation.

Robex entreprendra des levées géologiques, de géophysiques et de sondage RC au cours de sa prochaine campagne d'exploration.

PERMIS DE KAMASSO

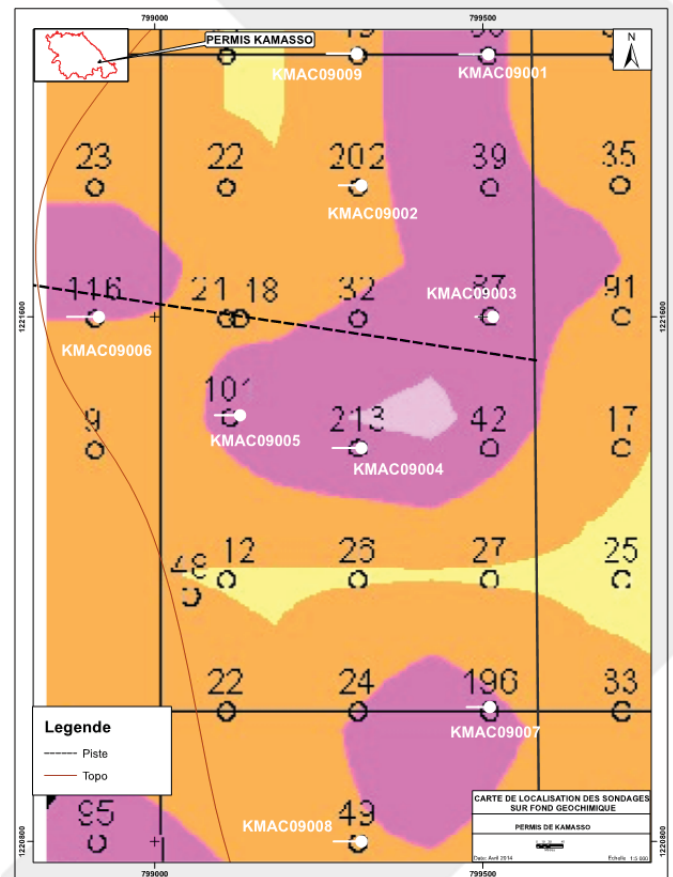
Le projet comprend le permis d'exploration Kamasso couvrant 125 km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. Il est localisé à environ 74km au sud-ouest de la ville de Sikasso et à 35km au Sud du village de Niéna duquel il est accessible via la piste de la mine Nampala.

Géologiquement il se situe dans la fenêtre Mali Sud appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur ou l'on retrouve les gisements aurifères de Syama, de Morilla et de Nampala. Le projet se situe à 11km au sud-est du gîte Nampala, à 26km au nord-est du gîte Syama et à 92km au sud-ouest du gîte Morilla.

La région du permis est explorée en détail depuis 2004 et des travaux de géochimie de sol, de géophysique et de sondage ont révélé des secteurs potentiels pour l'exploration. Environ 0,5 M \$CA a été dépensé de par le passé et Robex a dépensé 0,1 M \$CA depuis 2005.

Dans le secteur du placer orpaillé de Sikoro, l'anomalie géochimique est combinée à une anomalie de polarisation provoquée. Cette anomalie aurifère se situe sur le prolongement sud de la séquence stratigraphique et structurale dans laquelle se trouve le gisement de Nampala. En 2009, 700 mètres de forage sont complétés et montrent un enracinement en sous surface de l'anomalie de sol.

Robex entreprendra des levées géologiques, de géophysiques et de sondage RC au cours de sa prochaine campagne d'exploration.



Plan de localisation des sondages de Kamasso sur fond géochimique

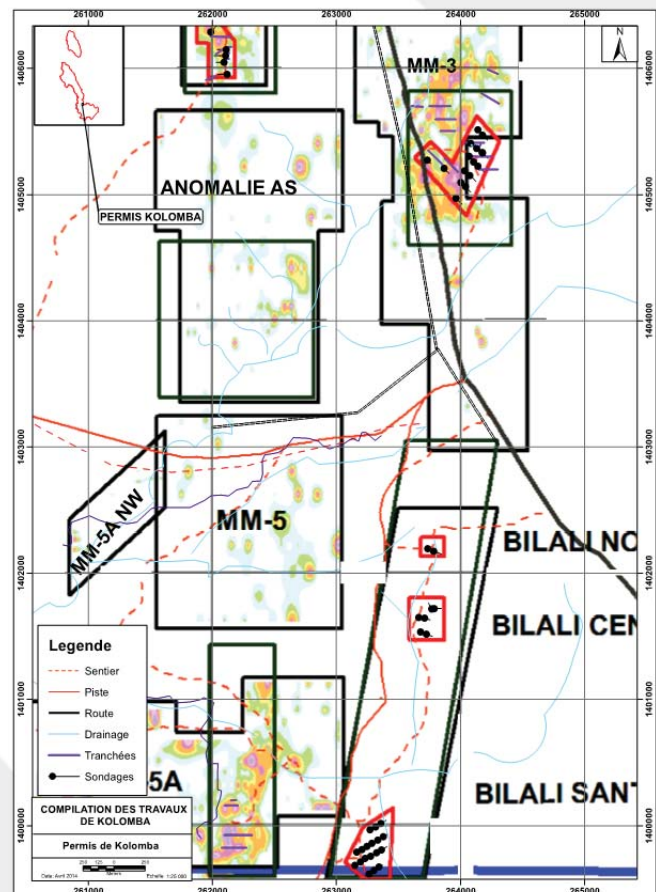
PERMIS DE KOLOMBA

Le projet comprend le permis Kolomba couvrant 64 km². Robex détient 100% du permis. Il est localisé à environ 12km au sud du village de Kenieba et 1km au NO du village de Dabia. La route reliant Bamako à Kenieba passe au centre est du permis.

Géologiquement il se situe dans le secteur sud-est de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise respectivement à 21km au nord-est et à 25km au sud des gîtes aurifères de Fekola et de Tabakoto.

La région du permis est explorée en détail depuis les années 90, des travaux de géochimie de sol, géophysique, puits, tranchée et sondages ont révélé plusieurs secteurs cible pour l'exploration aurifère. Environ 1 M \$CA a été dépensé par les intervenants. Depuis 2007, Robex a dépensé environ 1 M \$CA en travaux de géologie, géochimie de sol, puits, tranchée et de sondages.

Ces travaux ont donné des résultats faibles en général. Ils sont consistants avec un paysage géologique où domine la saprolite parsemée de petits stockwerks de quartz dispersés et porteurs de minéralisations aurifères parfois élevés, mais sporadiques et sans réelle continuité. Les résultats obtenus sur la cible MM-5A montrent que la zone centrale de cette cible pourrait être prospective. Les forages effectués sur les anomalies MM-2, MM-3 et Bilali Santos ont fait ressortir des intersections valables méritant un suivi pour en établir la continuité. Des valeurs aurifères consistantes ont aussi été révélées dans des tranchées creusées dans un secteur ciblé de 40m x 50m.



Carte de localisation des sondages de Kolomba sur fond géochimique

Table des meilleures intersections

Tr5 : 34m @ 1,03 g/t Au

Tr6 : 34m @ 1,26 g/t Au

Tr7 : 16m @ 1,92 g/t Au

Quelques travaux d'orientation comprenant de la géologie, de la géophysique et des sondages RC sont prévus au cours de la prochaine campagne d'exploration.

PERMIS DE N'GOLOPÈNE

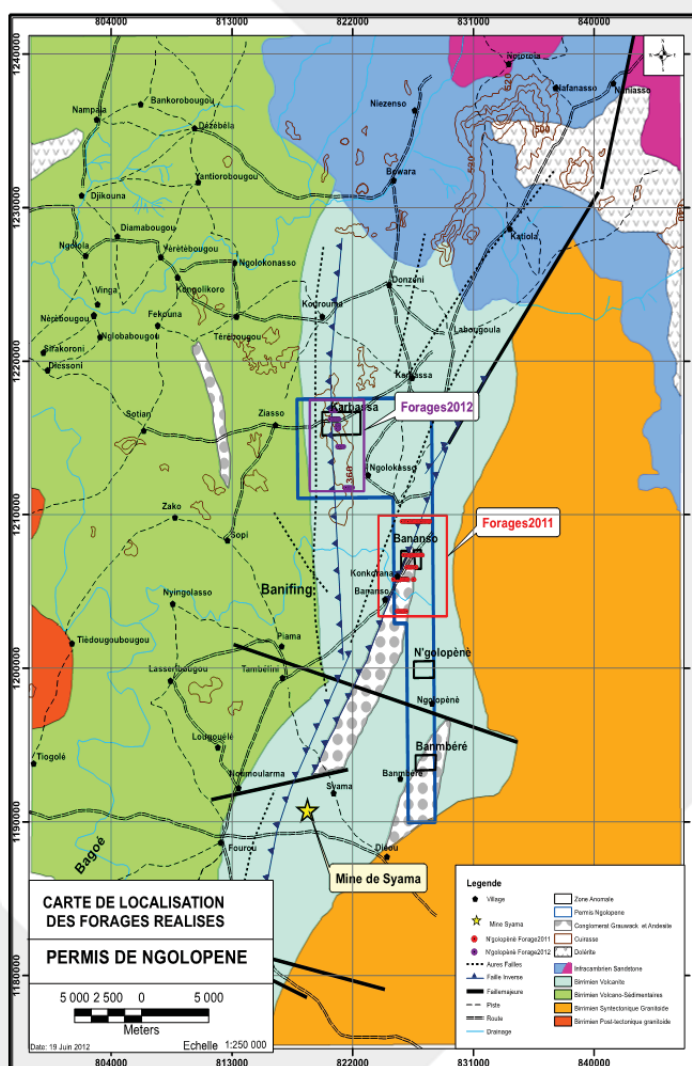
Le projet comprend le permis d'exploration N'Golopene couvrant 114km². Robex détient 25% du permis, Resolute Mining 70% et Golden Horse 5%. Il est localisé à environs 64km au sud-ouest de la ville de Sikasso.

Géologiquement il se situe dans la fenêtre Mali Sud appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur ou l'on retrouve les gisements aurifères de Syama, de Morilla et de Nampala. Le projet se situe à 6km à l'est du gîte Syama.

La région du permis est explorée en détail depuis la fin des années 1980, les travaux de géochimie de sol, de géophysique et de sondage RC ont relevé des cibles aurifères sur les mêmes unités géologiques que celle reconnues au Sud de Syama.

Environ 0,1 M \$CA ont été dépensé de par le passé et Robex a dépensé 0,3 M \$CA entre 2006 et 2010. Depuis 2011, Resolute Mining a dépensé 1 M \$CA.

En juillet 2011, Ressources Robex a conclu une entente de coentreprise avec Resolute Mining Limited permettant à cette dernière d'acquérir jusqu'à 70% d'intérêt dans le permis N'Golopene en dépensant 1,9M CAD en exploration. Resolute est le deuxième plus grand producteur d'or en Australie, et sa mine Syama au Mali a produit 85 362 onces d'or en 2011. Le plan des travaux à venir sur le permis est présentement élaboré et sera communiqué dès que possible.



Carte de localisation des sondages sur Ngolopene

RESULTATS D'EXPLOITATION



Le présent rapport a été préparé en date du 25 avril 2014 et présente les états financiers de Ressources Robex Inc. («Robex» ou «la société»), pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012. Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers annuels consolidés et audités et les notes complémentaires y afférentes pour les deux exercices susmentionnés.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle de la société est le franc CFA. La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien, à moins que mentionné autrement.

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES

	Au 31 décembre 2013 \$	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Revenus	20 818	75 314	15 924
Charges	3 863 863	1 228 369	3 594 392
Perte nette	3 843 044	1 153 055	3 578 468
Perte nette de base et diluée par action	(0,014)	(0,006)	(0,023)
Écart de conversion IFRS	3 906 971	(14 369)	(299 082)
Résultat étendu	63 927	(1 167 424)	(3 877 550)
Actif total	53 759 399	29 270 458	18 375 365

Faits saillants

La société présente, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, une perte nette de 3 843 044 \$. Les charges incluent un montant sans impact monétaire de 49 314 \$ suite à l'application des IFRS dans le traitement comptable des bons de souscription et des options de conversion (gain de 720 985 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012). Selon cette norme, la variation de la juste valeur de ces instruments financiers et le gain ou la perte de change résultant de cette évaluation doit être présentées dans l'état des résultats et ce, à chacune des dates d'évaluation (fins de trimestres). Ces éléments non monétaires auront donc un impact futur sur les prochains états financiers de la Société, et ce, en fonction de certaines variables

telles la durée de vie restante des instruments, le taux d'intérêt sans risque à la date d'évaluation, le rendement passé et le prix de marché du titre de la société.

ANALYSE DES DÉPENSES

Description	Exercices terminés les 31 décembre		
	2013 \$	2012 \$	2011 \$
Administration	1 134 283	1 051 079	650 409
Frais financiers	400 475	60 006	----
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	35 208	329 837	506 325
Honoraires	876 333	516 402	433 938
Autres pertes (gains)	619 426	(10 186)	(2 999)
Variation de la juste valeur des passifs financiers (net des gains sur règlement de passifs)	(410 573)	(720 985)	2 005 097
Amortissements	132 659	2 216	1 622
Provision pour dépréciation des droits et titres miniers	1 076 052	----	----
TOTAUX	3 863 863	1 228 369	3 594 392

COMPARAISON ENTRE LES EXERCICES 2013 ET 2012

Revenus

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les revenus se sont élevés à 20 818 \$ comparativement à 75 314 \$ pour le même exercice de 2012. Les revenus proviennent des revenus d'intérêts sur les fonds disponibles.

Charges

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les frais d'administration se sont élevés à 1 134 283 \$ comparativement à un montant de 1 051 079 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, soit une augmentation de 83 204\$. L'écart entre ces deux exercices s'explique principalement d'une part par une augmentation des frais de divulgation et de maintien à la Bourse pour un montant de 32 317\$ ainsi que les frais généraux d'opération de la société au Mali, qui sont supérieurs à ceux de l'année précédente de 393 346\$, d'autre part par la diminution des charges salariales et des frais de déplacement de 232 449\$ par rapport à l'exercice précédent. En effet, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, le salaire du Vice-Président et chef des finances était inclus dans le poste « salaires » alors qu'il est, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, versé sous forme d'honoraires d'administration. De plus, les charges salariales du bureau de Québec ont également diminuées. Finalement, les frais de publicité et recherche de financement ont diminué de 124 490\$ par rapport à l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les frais financiers se sont élevés à 400 475\$ comparativement à un montant de 60 006\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par les frais d'émission et d'intérêts de la débenture convertible pour un montant de 300 722 \$ (0\$ pour l'exercice précédent), auquel s'ajoute un montant de 99 879 \$ d'intérêts et frais bancaire (60 006 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les coûts de la rémunération en options d'achat d'actions se sont élevés à 35 208 \$ comparativement à un montant de 329 837 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les honoraires professionnels se sont élevés à 876 333 \$ comparativement à un montant de 516 402 \$ pour le même exercice de 2012. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par la hausse des frais des honoraires d'administration, d'honoraires de vérification et d'honoraires légaux. Tel que mentionné précédemment, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, le salaire du Vice-Président et chef des finances était inclus dans le poste « salaires » alors qu'il est, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, versé sous forme d'honoraires d'administration.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les autres pertes se sont élevées à 619 426 \$ comparativement à un gain de 10 186\$ pour l'exercice finissant le 31 décembre 2012. L'écart

entre les deux exercices s'explique principalement par l'impact du taux de change sur les bons de souscription et sur les débentures convertibles.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les charges d'amortissement s'élèvent à 132 659\$ comparativement à une charge de 2 216\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. La charge d'amortissement de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 provenant de Robex s'élève à 5 040\$ (2 216\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012) et celle provenant de Nampala s'élève à 127 619\$ (0\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012).

Pour l'exercice finissant le 31 décembre 2013, la provision pour dépréciation des droits et titres miniers s'élève à 1 076 052 \$ (0\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012). En effet, le permis de recherche et d'exploration de la propriété de Kamasso est arrivé à échéance en octobre 2013. Bien que la société effectue présentement des démarches pour obtenir un renouvellement de ce permis, en date des états financiers, compte tenu qu'elle ne peut présumer du succès de son renouvellement, la société a donc décidé de comptabiliser une provision pour dépréciation sur ce permis.

Actif total

Au 31 décembre 2013 par rapport au 31 décembre 2012.

Le bilan du 31 décembre 2013 montre un actif de 53 759 399 \$ comparativement à un montant de 29 270 458 \$ au 31 décembre 2012. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par les items suivants :

- En 2013, suite à la réalisation d'un financement par l'émission d'une débenture convertible d'un montant de 11 940 000\$, l'obtention de prêts pour un montant de 9 178 670\$ et l'émission d'actions ordinaires pour un montant d'un million de dollars, le tout totalisant un montant net de 22 459 420 \$, l'encaisse au 31 décembre 2013 s'élevait à 5 523 373 \$ comparativement à 8 317 457 \$ au 31 décembre 2012.
- Au 31 décembre 2013, les débiteurs s'élevaient à 1 521 961\$ comparativement à 209 385 \$ au 31 décembre 2012. L'écart s'explique principalement par des paiements en avance aux fournisseurs d'équipements commandés pour la mine de Nampala.
- Au 31 décembre 2013, les immobilisations corporelles s'élevaient à 25 607 220 \$ comparativement à 2 978 948 \$ au 31 décembre 2012. L'écart s'explique principalement par l'avancement de la construction de l'usine de Nampala. Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2013, la Société a procédé à des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 21 330 506 \$ comparativement à 2 413 639 \$ pour l'exercice finissant le 31 décembre 2012.
- Au 31 décembre 2013, les immobilisations incorporelles s'élevaient à 253 152\$ comparativement à 14 922 \$ au 31 décembre 2012. L'écart s'explique principalement par l'acquisition de logiciels de gestion et de comptabilité. Au cours de l'exercice 2013, la Société a procédé à des acquisitions d'immobilisations incorporelles pour un montant de 252 596 \$ comparativement à 8 069 \$ pour l'exercice finissant le 31 décembre 2012.
- Les droits titres miniers au 31 décembre 2013, capitalisés au bilan, étaient de 20 820 555 \$ comparativement à 17 749 746 \$ au 31 décembre 2012. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par la capitalisation, durant l'exercice 2013, de frais de développement des propriétés. Ces montants ont totalisé 589 170\$ avant l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et l'effet de la variation du taux de change. Les travaux d'exploration ont été principalement effectués sur la propriété de Mininko, Moussala et Willi-Willi.

- Le permis de recherche de la propriété de Kamasso est arrivé à échéance. Bien que la société effectue présentement des démarches pour obtenir un renouvellement de ce permis, en date des états financiers, compte tenu qu'elle ne peut présumer du succès de son renouvellement, la société a donc décidé de comptabiliser une provision pour dépréciation sur ce permis pour un montant de 1 076 052 \$ au 31 décembre 2013 (0 \$ au 31 décembre 2012).

Dépenses d'exploration et de développement capitalisés

Les dépenses d'exploration et de développement capitalisées à titre de droits et titres miniers se sont élevées à 589 170 \$ pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2013 par rapport à 1 745 896 \$ pour l'exercice 2012.

Description	Exercices terminés les 31 décembre	
	2013 \$	2012 \$
Acquisition de propriétés	----	250 000
Encaissement d'option - JV	----	(312 503)
Dépenses d'exploration	1 665 222	1 808 399
Provision pour dépréciation	(1 076 052)	----
TOTAUX	589 170	1 745 896

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millier\$ sauf perte par action)	2013				2012			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Trimestre								
Revenus	(9)	0	4	26	46	8	10	10
Perte nette	(1 674)	(476)	(1 099)	(594)	(566)	(341)	(155)	(91)
Perte nette (par action)	(0,007)	(0,001)	(0,004)	(0,002)	(0,003)	(0,001)	(0,001)	(0,001)

L'analyse des pertes trimestrielles de l'année 2013 ne permet de dégager aucune tendance.

ANALYSE DES DÉPENSES

Pour la période de trois mois qui s'est terminée le 31 décembre 2013, la perte nette s'élève à un montant de 1 674 171 \$ comparativement à un montant de 565 498 \$ pour la période correspondante de 2012. L'écart s'explique principalement par la provision pour dépréciation des droits et titres miniers d'un montant de 1 076 052 \$ passé en charge au dernier trimestre.

SITUATION DE LA TRÉSORERIE ET SOURCE DE FINANCEMENT

États consolidés des flux de trésorerie	Exercices terminés les 31 décembre	
	2013 \$	2012 \$
Exploitation	(3 161 215)	(1 251 384)
Investissement	(22 230 354)	(3 167 272)
Financement	22 459 420	11 183 894
TOTAUX	(2 794 084)	6 758 272

Les activités d'exploitation, de financement et d'investissement pour l'exercice finissant le 31 décembre 2013 se sont traduites par une diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2 794 084 \$ (une augmentation de 6 758 272 \$ en 2012).

Au 31 décembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'établissaient à 5 523 373 \$ (8 317 457 \$ au 31 décembre 2012).

Les flux utilisés requis à l'exploitation ont été, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, de 3 161 215 \$ comparativement à 1 251 384 \$ pour l'exercice 2012. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte d'exploitation et l'augmentation des intérêts versés.

Les flux utilisés pour les activités reliées à l'investissement ont été, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, de 22 230 354 \$ comparativement à 3 167 272 \$ pour l'exercice 2012. Cette variation s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles de 20 298 925\$ (1 413 305\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012) et incorporelles de 252 596\$ (8 069\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012) et l'addition aux droits et titres miniers de 1 665 222\$ (1 745 898\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012).

Les flux générés par les activités reliées au financement ont été, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, de 22 459 420 \$ comparativement à 11 183 894 \$ pour l'exercice 2012. Cette variation s'explique principalement par la réalisation d'un financement par débenture de 11 940 000\$ (0\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012) et par l'octroi de prêts provenant de fournisseurs pour un montant de 7 828 272\$ (202 635\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012) et de l'obtention d'une marge de crédit d'une banque malienne pour un montant utilisé de 1 350 398\$ (0\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012).

Compte tenu de la situation actuelle de ses liquidités, Robex considère qu'elle dispose de ressources suffisantes immédiatement accessibles pour honorer ses engagements actuels en ce qui a trait aux dépenses d'exploration, aux besoins d'investissements pour la mine de Nampala ainsi qu'aux besoins du siège social et aux besoins administratifs de la Société au moins pour la prochaine année.

La société est considérée comme une société d'exploration et elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Sommaire du capital-actions, options et bons de souscription

À la date de ce rapport (25 avril 2014), les états financiers montrent :

- 283 550 539 actions ordinaires étaient émises (31 décembre 2013 – 283 425 539; 31 décembre 2012 – 274 733 871 actions ordinaires).
- 3 105 000 options étaient attribuées à des prix variant entre 0,12 \$ et 0,25 \$, venant à échéance entre le 15 février 2015 et le 22 avril 2018 (31 décembre 2013 – 2 950 000 ; 31 décembre 2012 – 7 959 715). Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.
- 81 388 888 bons de souscription étaient émis à des prix d'exercice allant de 0,25 \$ à 0,35 \$ avec des délais d'expiration allant de mai 2014 à octobre 2017 (31 décembre 2013 – 81 388 888 ; 31 décembre 2012 – 101 811 438). Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En Janvier 2014, Robex a obtenu une marge de crédit de 2 500 000 000 FCFA, soit l'équivalent de 5,62 millions de dollars canadiens au taux de 444,84 FCFA/CAD d'une banque malienne. Cette ligne de crédit porte intérêt au taux de 8% sur les fonds utilisés.

Le 4 mars 2014, Robex annonce la démission de M. Jacques Trottier du conseil d'administration de la société et la nomination de M. Benjamin Cohen en remplacement de celui-ci. À la suite de ce changement, le conseil d'administration de Robex sera maintenant composé de quatre administrateurs indépendants et de trois administrateurs représentant le Groupe Cohen.

Le 8 avril 2014, Robex a annoncé la nomination de M. Yves Legault au poste de Secrétaire Corporatif Exécutif. La société a octroyé à M. Legault 280 000 options d'achat d'actions au prix d'exercice de 0,25 \$ chacune. Chaque option donne droit à une action ordinaire de la société.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRES (« IFRS »)

Ces états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), applicables au 31 décembre 2013.



RISQUES, PROCÉDURES ET RESPONSABILITÉS



RISQUE DE LIQUIDITÉ

Compte tenu de la situation actuelle de ses liquidités, Robex considère qu'elle dispose de ressources suffisantes immédiatement accessibles pour honorer ses engagements actuels en ce qui a trait aux dépenses d'exploration, aux besoins en investissements pour la construction de la mine de Nampala et aux besoins du siège social de la Compagnie, au moins pour le présent exercice.

La société est pour le moment considérée comme une société d'exploration et elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

RISQUES OPERATIONNELS

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forage et autres méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs anticipés seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. De telles données ont été déterminées en fonction de prix de l'or et de coûts d'exploitation présumés. La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- la minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires ;
- l'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves ;
- la teneur des réserves peut varier sensiblement de temps à autre et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée ;
- la baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de des réserves estimables. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de nouvelles teneurs différentes, pourraient compromettre la rentabilité du projet. En cas de chute du cours de l'or, Robex pourrait être tenue de réduire considérablement la valeur de son placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coût comptant d'exploitation

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus ou que le coût comptant d'exploitation estimatif seront respectés. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. Le résultat net dépendra de la mesure dans laquelle les coûts d'exploitation projetés à l'égard de ces mines seront respectés. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée. En outre, les activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière. Le coût comptant d'exploitation pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement. Le rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que le coût comptant d'exploitation soit semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques financiers sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés sur

nos propriétés d'exploration aboutissent à des exploitations minières commercialement rentables. La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux prix, aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

Disponibilité d'infrastructures et fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises

Le succès des activités d'exploration et de développement de gisements minéraux dépend de la disponibilité d'infrastructures adéquates. Des routes et des ponts adéquats, ainsi que des sources fiables d'énergie et d'eau sont autant d'éléments importants qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur nos dépenses en immobilisations et nos coûts d'exploitation. Le manque d'infrastructure, les phénomènes météorologiques inhabituels ou rares, les actes de sabotage ou de terrorisme, les mesures gouvernementales ou toutes autres formes d'interférence dans l'entretien de ces infrastructures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation. En outre, notre rentabilité serait touchée par le prix du marché et la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités d'exploitation, notamment le diesel, le carburant, l'électricité, l'acier, le béton et les produits chimiques. Le prix de ces marchandises varie en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la société financière de la Société et sur ses résultats d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis. Toutefois, ces licences et permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ou conserver toutes les licences et

tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. Le défaut d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

RISQUES POLITIQUES

Bien que le gouvernement du Mali ait par le passé appuyé le développement de leurs ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que ce gouvernement n'adoptera pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre Robex et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale et son application à nos transactions et à nos activités pourrait ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par une augmentation importante des impôts et/ou par des pénalités et/ou par des intérêts. On ne peut écarter la possibilité qu'un futur gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actifs. La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique fait également partie des risques politiques.

SECURITÉ

Un audit de sécurité global a été réalisé, afin de renforcer et adapter les protections passives et actives de manière cohérente aux regards des différentes menaces.

Au-delà des protections actuelles (clôture, service permanent, contrôle d'accès et fouille), nous mettons en place des outils complémentaires de sécurisation à savoir :

- Des procédures et organisations
- Des équipements de communication
- La définition de lieu sanctuarisé
- De la formation

QUESTIONS LIÉES AUX TITRES DE PROPRIÉTÉ

Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties. Le défaut de conformité à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

FOURNISSEURS ET RISQUES LIÉS AUX ENTREPRENEURS EXTERNES

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. De plus, une partie importante de nos activités au Mali pourraient être menée par des entrepreneurs. Ainsi, nos activités pourraient être exposées à un certain nombre de risques, dont certains sont indépendants de notre volonté, notamment :

- la négociation des contrats avec les entrepreneurs selon des modalités acceptables ;
- l'impossibilité de remplacer un entrepreneur et son équipement d'exploitation dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties met fin au contrat ;
- un contrôle réduit sur les aspects des activités relevant de l'entrepreneur ;
- le défaut de l'entrepreneur de s'acquitter de ses obligations selon les conditions de l'entente contractuelle ;
- l'interruption de l'exploitation dans l'éventualité où un entrepreneur met fin aux activités de son entreprise à la suite d'une insolvabilité ou d'autres événements ;
- le défaut d'un entrepreneur de se conformer aux exigences réglementaires et légales applicables, dans la mesure où le respect de ces exigences lui incombe ;

- les problèmes que peut éprouver un entrepreneur dans la gestion de la main-d'œuvre, de l'agitation ouvrière et d'autres questions liées au travail.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

CONCURRENCE

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les stades. Nous livrons concurrence à un bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipements et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous puissions continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

PERSONNEL QUALIFIÉ ET PERSONNEL CLÉ

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. Robex et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Toutes les étapes de notre exploitation sont assujetties à la réglementation environnementale applicable dans chacun des territoires d'exploitation visés. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, leurs administrateurs et leurs employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos

propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables peut donner lieu à des mesures exécutoires et peut comprendre des mesures correctives qui nécessitent des dépenses en immobilisations ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur nos activités ou n'entraîneront pas des obligations ou des frais importants pour nous à l'avenir. Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant la fuite ou le déversement du cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons aucune assurance.

ASSURANCE INSUFFISANTE

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons suffisants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques potentiels auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible à l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés à la validité des droits de propriété relatifs à des concessions minières non brevetées et à des sites de broyage, et le risque de pollution et autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou la conformité aux lois et aux règlements applicables peuvent entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui peut avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

LITIGES

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, doivent faire face à des poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Bien que nous croyions qu'il est improbable que des poursuites aient une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, rien ne peut garantir que Robex ne fera pas l'objet de telle poursuite

CONTRÔLE ET PROCÉDURES SUR LES INFORMATIONS À FOURNIR

Tel que requis par la politique « Instrument Multilatéral 52-109 », la Société a évalué l'efficacité de ses procédures de contrôle interne et de divulgation d'information en date du 31 décembre 2013. Cette évaluation a été conduite sous la supervision et avec la participation du président et du chef des opérations financières. À la suite de cette évaluation, le président et le chef des opérations financières ont conclu que les politiques de contrôle et de divulgation d'information étaient adéquates.

La seule situation identifiée lors de cette évaluation est inhérente à toutes les sociétés publiques de faible capitalisation. En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace du président et du chef des opérations financières. La direction de la Société continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et d'accroître sa supervision dans les secteurs clés. Il est important de noter que cette situation pourrait impliquer que la société doive engager du personnel supplémentaire de façon à accroître la séparation de tâches. Toutefois, les coûts d'opérations supplémentaires qu'engendrerait cette solution pourraient créer un risque financier important en regard à la viabilité de la Société. La direction a donc décidé de prévoir ce risque potentiel dans ses divulgations réglementaires et procéder à l'ajout de personnel supplémentaire seulement au moment où le budget le permettra.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la société et les autres informations financières contenues dans ce rapport sont la responsabilité des dirigeants de la société et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux IFRS. Ceux-ci renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous égards importants. Le choix des principes et des méthodes comptables incombe à la direction.

La société maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière et la sauvegarde des éléments d'actif.

La direction reconnaît sa responsabilité de diriger les affaires de la société de façon conforme aux exigences des lois pertinentes et des normes et principes financiers reconnus ainsi que de maintenir des normes de conduite convenables dans ses activités.

Le conseil d'administration exerce son rôle de surveillance des états financiers et des autres informations financières par l'entremise de son comité de vérification composé en majorité d'administrateurs qui ne sont pas des membres de la direction de la société.

Les fonctions de ce comité sont d'examiner les états financiers et d'en recommander l'approbation au conseil d'administration, d'examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité de l'information et de tout autre point relatif à la comptabilité et aux finances de la société. Pour ce faire, le comité de vérification rencontre annuellement les vérificateurs externes, avec ou dans la direction de la société, afin d'examiner leur plan de vérification et de discuter des résultats de leurs travaux. Il incombe à ce comité de recommander la nomination ou le renouvellement du mandat des vérificateurs externes.

INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour supporter les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de rencontrer ses obligations financières. La société surveille le capital au moyen de sa consommation de trésorerie mensuelle et ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

AUTRES INFORMATIONS

Cette discussion et analyse des résultats financiers en date du 25 avril 2014 devraient être lues conjointement avec les états financiers annuels consolidés et audités, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, avec les notes complémentaires y afférant. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur le site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par la Société.

(Signé) Augustin Rousselet, chef de la direction financière

Québec, le 25 avril 2014